

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 06 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

**PRESENTS** : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY (présent à partir du point n° 2), Mme Céline BRETON, M. Michaël SIROT, Mme Gwénaëlle GEORGES, M. Sébastien BLANCHET, Mme Véronique SIROT, M. Denis AGOGUÉ, Mme Marie-Paule STOUPAK, M. Michel BOUVET.

**ABSENT** : Néant

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13  
Date de la convocation : 30 mars 2023  
Date d'affichage 30 mars 2023

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 07 février 2023**
  2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 07 février 2023**
  3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 07 février 2023**
  4. **Approbation du Compte Administratif 2022**
  5. **Approbation du Compte de Gestion 2022**
  6. **Affectation du résultat 2022**
  7. **Vote des taux communaux 2023**
  8. **Vote du Budget Primitif 2023**
  9. **Création de deux postes saisonniers au service technique**
  10. **Revalorisation des locations des antennes téléphoniques**
  11. **Cadeaux des centenaires léréens**
  12. **Informations diverses**
  13. **Questions diverses**
- 
1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 07 février 2023** – Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du 07 février 2023.
  2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 07 février 2023** – Aucune décision n'a été prise.

3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 07 février 2023** – M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 07 février dernier.
4. **Compte Administratif 2022** – Le Conseil Municipal, hors de la présence de M. le Maire et sous la présidence de Mme Françoise NOYER, *par 11 voix « Pour » et 1 abstention (Mme Marie-Paule STOUPAK)*, a approuvé le Compte Administratif 2022, laissant apparaître un excédent de 143.175,30 € en section de fonctionnement et un excédent de 692.366,69 € en section d'investissement.
5. **Compte de gestion 2022** – Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (Mme Marie-Paule STOUPAK)*, a approuvé le Compte de Gestion 2022, laissant apparaître des résultats identiques que ceux du Compte Administratif.
6. **Affectation du résultat** - Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (Mme Marie-Paule STOUPAK)* a décidé les résultats 2022 au budget 2023 de la manière suivante :
  - 427.836,38 € sur la ligne budgétaire 002 (Excédent de fonctionnement reporté),
  - 693.029,87 € sur la ligne budgétaire 001 (Excédent d'investissement reporté).
7. **Vote des taux communaux** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2022 et de les reconduire pour 2023, à savoir :
  - Taxe d'habitation : 23,32 %
  - Foncier bâti : 37,79 %
  - Foncier non bâti : 41,79 %
  - CFE : 22,58 %
8. **Budget Primitif 2023** - Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (Mme Marie-Paule STOUPAK)*, a approuvé Budget Primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 2.053.789,12 € en section de fonctionnement et à 1.019.029,87 € en section d'investissement.
9. **Création de deux postes saisonniers au service technique** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de créer 2 emplois saisonniers au service technique.
10. **Revalorisation des locations des antennes téléphoniques** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a autorisé M. le Maire a signé une convention avec la société VALOCIME afin de revaloriser les locations des antennes téléphoniques.
11. **Cadeaux au centenaires léréens** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de fixer à 100 € maximum, le montant du cadeau qui sera offert à chaque centenaire léréen

## 12. Informations

- **M. le Maire** informe les membres de l'assemblée :
  - ✓ Démolition des silos – Les travaux sont terminés à ce jour. Mr Le Maire précise que les fonds de cuve ont été percés pour éviter la stagnation de l'eau.

- ✓ Réception d'un courrier du SIRVAA (Syndicat Intercommunal du Ru de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents) sollicitant un rendez-vous afin d'estimer les travaux à prévoir sur la Judelle. La rencontre est planifiée la semaine prochaine. M. Sébastien BLANCHET informe l'assemblée que ces rencontres sont prévues afin d'établir un programme de travaux qui devrait s'étaler sur 4 ans et permettre au syndicat de faire des demandes de subventions. Il précise que si les riverains ne sont pas d'accord, la démarche n'ira pas plus loin.
- ✓ Le programme culturel est en cours d'élaboration par Amélie. Le mode de diffusion n'est pas encore défini. Deux dates ont, d'ores et déjà, été arrêtées pour des concerts : 08 juillet et 05 août 2023.
- ✓ Point informations : ouverture mardi 12 avril 2023.
- ✓ Arrivée d'une péniche cette semaine.
- ✓ Halte Nautique : ouverture courant de la semaine prochaine, dès que les travaux de ventilation seront terminés.
- ✓ Les travaux du réseau d'eau potable dans le Val devraient débuter en septembre 2023 ainsi que la fin de ceux du Gravion. Le coût s'élèverait à, environ, 58.000 €.
- ✓ Le forum des associations se déroulera, dans le parc de la Mairie, le 10 juin prochain. Une réunion d'organisation est prévue le 11 avril prochain.
- ✓ Une réunion s'est déroulée en Préfecture concernant les cartes d'identité et passeports. Il est demandé d'augmenter le nombre de dossiers. Dans le Cher, de nouveaux dispositifs sont mis en place.
- ✓ Place du Marché : M. le Maire informe le Conseil du report des travaux de la Place Arsène Mellot en 2024. En effet, le budget ne nous permet pas de pouvoir entreprendre de grosses dépenses. Le prêt en cours nous bloque dans l'élaboration de nos projets. Alors que nous avons terminé de payer tous les travaux entrepris (Centre de Soins, Commerces et Route de Gien) notre capacité d'auto-financement devient insuffisante pour faire face à d'autres dépenses. Plusieurs pistes sont étudiées pour remédier à ce problème, notamment la renégociation du prêt, ce qui nous permettrait de nous donner de nouveaux moyens pour entreprendre de futurs projets. Pour la place, des demandes de subventions sont déposées. M. le Maire a rencontré le maître d'œuvre et l'entreprise Robineau, qui ont compris la situation et accepté ce report sans nous infliger de pénalités.
- ✓ La Poste – Nous sommes toujours dans l'attente des tableaux de comparaison des services postaux qui devaient nous être transmis, suite à notre entretien du 3 décembre 2022. Une relance sera faite. Sébastien Blanchet annonce qu'un facteur-guichetier doit arriver en septembre à Léré sans réorganisation du service courrier. Mr le Maire et Me Noyer sont surpris de l'information, car personne n'a eu de nouvelles sur l'évolution du bureau de Léré. Ils vont essayer de se renseigner sur cette nouvelle décision de la Poste.
- ✓ VNF – Lecture est faite des échanges de correspondances entre M. Jean BLIN, Président de l'ADVI, et VNF relatifs au curage du siphon.

- **Mme Denise NORMAND** informe les membres de l'assemblée sur le nombre d'élèves qui est, à ce jour, de 113. La prévision pour la prochaine rentrée est de 119 élèves (chiffres communiqués par Mme ESCUDIÉ).

### 13. Questions diverses

- **M. Denis AGOGUÉ :**

- ✓ soulève la problématique de l'installation des gens du voyage sur la ZAC. M. le Maire, et M. Éric VIGNERON y sont déjà allés à plusieurs reprises. La compétence des aires des gens du voyage revenant à la Communauté de Communes, les pouvoirs du Maire sont très limités. Le sujet a été abordé lors de la rencontre avec M. le Secrétaire Général de la Préfecture. Mr le Maire espère avoir de l'aide pour remédier à ce problème.
- ✓ Problème d'éclairage dans les rues transversales de la départementale. M le Maire répond qu'un devis a été demandé au prestataire pour le changement des horloges. Un programme de travaux pourrait être lancé afin de remplacer les poteaux d'éclairage public par le biais du SDE 18 et un subventionnement par le fond vert. Le souci est, malgré tout, que plein de petites artères sont branchées sur les mêmes poteaux que les départementales.

- **M. Michel BOUVET :**

- ✓ transmet la demande de M. DEROUK pour l'installation d'un panneau « Voie sans Issue » rue Creuse. M. le Maire répond qu'il n'y a pas de soucis et rappelle que si d'autres endroits paraissent utiles d'être signalés avec ce panneau, il ne faut pas hésiter à lui faire remonter l'information, ce qu'il avait déjà dit lors de l'installation de tous les panneaux direction Savigny. M. le Maire attend pour pouvoir faire une commande groupée.
- ✓ Informe du stationnement d'un véhicule sur l'îlot Rue de la Judelle. De plus, le propriétaire fait de la mécanique. M. le Maire est au courant, la personne doit partir la semaine prochaine.

- **M. le Maire** informe les membres de l'assemblée de la création d'un garage aux Houards.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 40.

Le 07 avril 2023

Le Maire,



**François RENAUD**